Traçabilité dans la filière du miel

L'objectif de ce projet était de maintenir l'admissibilité et d'élargir l'accès aux marchés internationaux pour le miel produit au Guatemala, afin d'améliorer les conditions de vie des apiculteurs et des autres acteurs de la filière miel du pays. En particulier, le projet a contribué à la mise en œuvre d'un système électronique de registres destinés à assurer la traçabilité du produit tout au long des processus de production, de transformation, de traitement et de distribution, ainsi qu'à renforcer l'application des bonnes pratiques de production et de fabrication.

STDF/PG/515

Status
Completed

Start Date
15/12/2015

End Date
31/03/2018

Project Value (US$)
$105,244

STDF Contribution (US$)
$48,124

Beneficiaries
Guatemala

Implementing Entities
Food Safety Directorate of the Ministry of Agriculture, Livestock and Food (MAGA), Guatemala

Partners
Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria (OIRSA)

Background
Au Guatemala, l'apiculture constitue généralement une activité secondaire pour de petits agriculteurs et elle est source d'emplois temporaires, surtout au moment de la récolte. L'activité de ce secteur tourne principalement autour de l'exportation du miel, et pratiquement aucun autre sous produit de la ruche, comme le pollen, la propolis, la gelée royale ou la cire, n'est commercialisé. On estime qu'il existe 3 000 apiculteurs et 150 000 ruches dans le pays. La base de données du Registre apicole guatémaltèque (REGAPI) du MAGA compte 1 421 apiculteurs disposant de 95 376 ruches. De plus, 31 établissements chargés de récolter, de transformer, de conditionner et d'exporter le miel sont enregistrés dans le Système de sécurité sanitaire de la Direction de la sécurité sanitaire du MAGA. Parmi ces établissements, sept sont des coopératives ou des associations de petits apiculteurs.

En ce qui concerne la sécurité sanitaire, malgré des efforts visant à relever le niveau technologique de la production et du conditionnement des produits de la filière miel, il subsiste des pratiques qui entraînent la contamination du miel et de ses produits dérivés, par exemple l'application de produits chimiques dont il peut rester des résidus et qui, en définitive, risquent de nuire à la santé du consommateur. De même, il existe des modèles pour l'enregistrement dans le cadre des différents processus de production, de transformation et de distribution, mais leur utilisation n'est pas généralisée, ce qui empêche d'assurer une traçabilité adéquate dans ces processus. Le Guatemala exporte désormais du miel d'abeille vers l'Union européenne, les États Unis et l'Amérique centrale, ce qui a conduit de nombreux producteurs à apporter des améliorations à leurs procédés de production, y compris en appliquant des systèmes équivalant au système HACCP. Cela étant, grâce à l'instauration de pratiques telles que les registres de traçabilité, on espère que ces marchés pourront être conservés et qu'ils permettront d'accroître le volume des exportations.

Le Guatemala a connu des cas de contamination du miel, et il a été difficile d'en trouver l'origine faute de registres de traçabilité spécifiques. Conformément aux protocoles des marchés de destination, les produits contaminés ont été détruits afin de ne pas mettre en danger la santé des consommateurs, mais il n'a pas été possible d'identifier avec exactitude les unités de production (ruchers) ou les apiculteurs dont les mauvaises pratiques de gestion du miel pourraient être corrigées, ni celles et ceux qui respectent les périodes de retrait après l'application de produits particuliers.

Le pays dispose d'une réglementation nationale (la Décision ministérielle n° 169 2012), qui vise l'enregistrement de 100% des apiculteurs à des fins de traçabilité et prévoit l'application de différents types de mesures sanitaires propres à améliorer la sécurité sanitaire du miel produit dans le pays. La mise en œuvre d'un système électronique à cette fin sera un outil indispensable pour favoriser l'application de cette réglementation.

Results

Élaboration d'un système électronique de traçabilité

Un module de traçabilité des produits apicoles a été créé et intégré à la Plate forme nationale de traçabilité des produits agricoles, le système électronique de traçabilité du Guatemala; ce module intègre tous les registres nécessaires à la traçabilité du miel (y compris au suivi de ses déplacements), lors des étapes de production, de récolte, de réception en usine et de conditionnement en lots destinés à l'exportation ou à la commercialisation sur le marché intérieur. Le module couvre aussi les aspects liés au contrôle de l'innocuité des produits par les autorités, tels que les procédés d'échantillonnage, les résultats d'analyses et les certifications.

Il est important de souligner que ce système électronique, ou module de traçabilité des produits apicoles, a été intégré à la Plate forme régionale de traçabilité des produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche que l'OIRSA met à la disposition des pays de la région afin d'en renforcer les effets dans le secteur apicole et de contribuer aux processus d'harmonisation régionale. La mise en œuvre de ces procédures d'enregistrement est déjà en cours dans d'autres pays comme El Salvador et la République dominicaine.

Renforcement des capacités des apiculteurs concernant les bonnes pratiques de production et de fabrication

Un programme de formation aux bonnes pratiques de production apicole a été mis en place dans le but de contribuer à renforcer les compétences des apiculteurs. Les aspects abordés, en plus de ceux liés aux bonnes pratiques apicoles, comprenaient la présentation et la validation du système électronique de traçabilité dans chaque localité. En outre, divers documents de formation ont été élaborés, y compris le cahier de l'apiculteur, destiné à soutenir le processus de collecte et d'enregistrement de données, le manuel de bonnes pratiques de production apicole, qui a été distribué aux groupes visés pour consultation immédiate, et un calendrier apicole, qui incluait des aspects techniques pertinents pour la production apicole.

Recommendations

Plan de suivi et d'amélioration continue

Pour permettre un suivi continu des actions menées et des résultats générés par le projet, le MAGA a, par l'intermédiaire du Département de la sécurité sanitaire, poursuivi la mise en œuvre des processus d'enregistrement et surveillé l'adoption de ces processus par les apiculteurs, les centres de collecte et les unités de conditionnement ou de transformation du miel. Ce travail a été mené avec l'assistance technique de l'OIRSA, qui a intégré le système électronique à sa plate-forme régionale de traçabilité et qui met l'équipe chargée du développement de cette plate forme à la disposition du pays et de la région. C'est à cette fin que le Plan opérationnel de l'Unité régionale de traçabilité prévoit une assistance technique permanente à distance à l'intention du MAGA et des utilisateurs afin qu'ils puissent utiliser la Plate forme au quotidien, et une assistance en présentiel apportée lors des événements et des actions qui le requièrent sous la forme d'activités avec les apiculteurs, les coopératives et les usines, d'une collaboration directe avec le MAGA, ainsi que d'activités de formation, d'assistance et à suivi de la mise en œuvre du système de traçabilité des produits apicoles.

Étendre l'application du système dans la région

Il est tout à fait possible de reproduire le système étant donné que celui ci a été élaboré sur la base de la norme régionale de traçabilité dans la filière apicole, qui a été approuvée et harmonisée dans tous les pays de la région. Le projet est d'ailleurs en cours de reproduction et d'adoption dans deux pays de la région d'intervention de l'OIRSA, à savoir El Salvador et la République dominicaine, qui ont achevé l'installation de la Plate-forme régionale et du module de traçabilité des produits apicoles, et qui ont engagé les processus d'enregistrement des apiculteurs. Le Nicaragua, quant à lui, est en train de mettre en œuvre la Plate-forme, ce qui lui permettra d'utiliser le module de traçabilité des produits apicoles dès que celui ci sera finalisé.